

Collex-Bossyinfos

Les nouvelles trimestrielles de la commune

Editorial

La situation politique actuelle à Collex-Bossy est assez particulière, puisque l'Exécutif élu est actuellement remplacé par deux administrateurs, mais elle est fort heureusement provisoire.



Nous espérons, en effet, revoir le Maire, Arnaud Ythier, très bientôt. A l'heure où paraissent ces lignes, le nom du magistrat qui remplacera Marie-France Dutour, démissionnaire, sera peut-être déjà connu. Et nous formons des vœux pour que Brigitte Carrillo soit bientôt rétable.

Cet éditorial sera donc, si tout va bien, le seul que nous aurons à rédiger. Il sera surtout l'unique occasion de vous dire le plaisir que nous avons à assumer cette charge.

Grâce à votre accueil, à la compétence de l'administration et au formidable engagement de l'ensemble du personnel communal, la tâche se révèle légère.

Et si la vie politique a été traversée de quelques incertitudes, ce journal vient nous rappeler à point nommé que la vie communautaire et sociale a suivi son cours et qu'elle est riche en rencontres et en événements. Et cela, c'est grâce à vous tous qui, par votre présence, votre participation professionnelle ou bénévole, contribuez à la qualité de ces prestations.

La vie à Collex-Bossy fait preuve d'une belle énergie et c'était un privilège de la partager.*

Christiane Favre et Barthélémy Roch, administrateurs



Manifestations

Promotions et Fête nationale

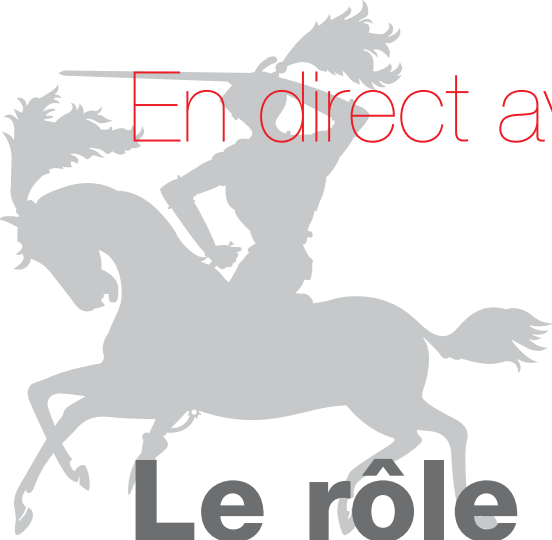


Le 30 juin et le 31 juillet derniers se sont tenues deux importantes manifestations communales: les promotions scolaires et la fête nationale.

Articles en page 5 du présent

Collex-Bossyinfos.

*



Le rôle des administrateurs

Pourquoi le Conseil d'Etat nomme-t-il un administrateur, comment le choisit-il et quel est son mandat ?

Dans une commune de moins de 3000 habitants, où l'Exécutif est composé d'un maire et deux adjoints, le maire est le seul à pouvoir engager sa commune. Ses adjoints agissent par délégation. Autrement dit, lorsqu'une commune est momentanément privée de son maire, l'Etat doit pallier cette absence du pouvoir et place la commune « sous administration provisoire », le temps d'un retour du magistrat ou d'une nouvelle élection.

Trois administrateurs sont alors nommés.

Le ou les adjoints restants sont nommés d'office et le ou les administrateurs extérieurs sont choisis en fonction de leur expérience de magistrat dans une commune similaire et en respectant les équilibres politiques en présence.

Le mandat des administrateurs est précisément décrit dans l'arrêté que prend le Conseil d'Etat. Ils doivent :

- expédier les affaires courantes ;

- prendre toutes mesures conservatoires nécessaires pour préserver les intérêts de la commune, en accord avec le Conseil d'Etat ;
- faire régulièrement rapport au Conseil d'Etat sur l'exécution du mandat.

Tel que défini, ce mandat permet à l'administration de tourner correctement ; il permet notamment de faire face aux échéances annuelles tels que l'établissement du budget ou la présentation des comptes ; d'engager tous les travaux indispensables prévus, ou urgents, et de poursuivre, voire même d'avancer, un projet pour autant que toutes les décisions importantes aient été déjà validées par le maire.

Car ce que le mandat d'administrateur ne permet pas, c'est de prendre des décisions politiques et d'engager la commune sur le long terme.

Précisons encore que les administrateurs sont rémunérés par la commune. Ils ont chacun le même traitement. L'usage est de cumuler les indemnités mensuelles du maire et des adjoints et de les diviser par trois.*

Communications communales Séances du Conseil municipal

Conseil du lundi 11 juin 2018

Ancienne poste

Une pétition en faveur d'une épicerie dans le bâtiment de l'ancienne poste sis à la route de Vireloup 110 a été examinée. Le Conseil municipal décide que les pétitionnaires soient reçus par les administrateurs en présence des membres de la commission patrimoine.*

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les **lundis : 8 octobre, 5 novembre et 3 décembre** dans la salle du Conseil municipal située à la mairie de Collex-Bossy, route de Collex 199, au 2e étage. Les séances sont publiques.

Rapport administratif 2017



Il est publié !

Une version électronique est téléchargeable sur le site internet :

www.collex-bossy.ch.

Une version papier est aussi disponible.

Retournez le coupon-réponse ci-dessous à la mairie, ou commandez-la par courriel à l'adresse suivante : info@collex-bossy.ch. *

Rapport administratif 2017

Nom :

Adresse :

Aménagement du territoire

Secteur « Bracasset »

Modification des limites de zone et plan localisé de quartier - PLQ - pour le secteur « Bracasset »

Lors de la séance publique du 28 novembre 2016, la modification des limites de zone pour ce secteur qui concerne le déclassement de 22'006 m² actuellement affectés à la zone agricole en la zone de développement 4B, à l'entrée Est du village de Collex, a été exposée à la population.

Lors de cette information publique, le département concerné a présenté les premières esquisses du plan localisé de quartier - PLQ - établies par l'Etat en coordination avec la commune. Le PLQ est un des outils de planification de la zone de développement qui définit légalement la qualité de l'aménagement et précise les conditions permettant la réalisation de nouvelles constructions.

Le projet de loi concernant le déclassement - PL 12355 - est en attente de traitement par la commission de l'aménagement du Grand Conseil. Quant au PLQ, il sera mis à l'enquête publique dans le courant de cet automne. Durant cette procédure, le dossier sera consultable à la mairie.

Dans l'intervalle, la commune a demandé au département du territoire, par l'office de l'Urbanisme, de bien vouloir rédiger un article pour le [Collex-Bossyinfos](#) concernant le projet de PLQ. La Mairie le remercie d'avoir préparé l'information ci-dessous à l'attention des Collésiens et Bossiotes.

Plan localisé de quartier au lieu-dit « Bracasset » - PLQ n° 30070

Le projet de PLQ prévoit à terme la construction d'environ 150 nouveaux logements et d'un parking souterrain de 260 places. Ce projet tient compte du contexte villageois en proposant des immeubles bas, constitués de deux étages et d'un attique habitable en toitures, rappelant les maisons campagnardes.

Suite à la séance publique du 28 novembre 2016, un soin particulier a été porté aux espaces non construits du projet grâce à la réalisation, par le bureau «L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl», d'une charte paysagère qui fera partie intégrante du dossier de PLQ. Ce travail, en plus de mettre en valeur les relations entre le périmètre et ses alentours agricoles, prévoit la plantation de deux vergers et d'une place villageoise à destination des habitants de Collex-Bossy.

Il est prévu également une requalification du chemin du Bracasset en une zone dédiée aux mobilités douces, permettant aux futurs habitants une appropriation optimale de l'espace public. Ce cheminement sera encadré par de nouvelles plantations, ainsi que des noues paysagères récoltant les eaux pluviales du site. Des recommandations sont par ailleurs formulées, notamment quant à l'utilisation de matériaux naturels comme le bois pour le mobilier urbain et le recours à des luminaires tamisés afin de respecter au mieux la petite faune environnante. Ce projet vise, par ces différentes mesures paysagères, une intégration douce au sein du village historique de Collex et la mise à disposition d'espaces collectifs de qualité durable pour ses futurs habitants.*

Pascal Michel, chef de service,
office de l'urbanisme



Déchets - recyclage du PET

Halte aux idées reçues !



Pour être recyclé, le PET est broyé, les étiquettes sont soufflées et les bouchons retirés. Les flocons de PET issus de ce processus, et lavés à l'eau, sont réutilisés. Deux tiers servent à

créer de nouveaux emballages alimentaires et le tiers restant est utile à l'industrie textile, entre autres. Ceci n'est possible que lorsque la qualité du PET collecté est satisfaisante. A Collex-Bossy, près de 85% de la quantité de PET collectée nécessite un tri supplémentaire, facturé à la commune.

Pourquoi est-ce important de bien trier ?

Pour pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET à partir de bouteilles usagées, la matière collectée doit être pratiquement pure, c'est-à-dire exempte d'autres emballages. Les bouteilles de lessive, de produits de nettoyage, de shampoing ou de lait ne sont pas tolérées pour des questions d'hygiène et de perturbation du cycle de recyclage. Cependant, elles peuvent être récupérées chez la plupart des grands détaillants, tels Coop ou Migros. Les diverses barquettes en plastique doivent être jetées avec les déchets ordinaires, car elles sont constituées de PET

recyclé de moindre qualité et ne peuvent subir un deuxième processus de valorisation.

Comment bien trier ?

Le PET recyclé ne comprend que les bouteilles de boissons. Lorsque le logo de PET Recycling apparaît sur la bouteille, elle correspond aux critères et peut être recyclée. Cependant, ce logo n'apparaît pas sur toutes les bouteilles de boisson en plastique, notamment celles achetées à l'étranger. Pour être certain de ne pas se tromper, il faut systématiquement se poser trois questions : S'agit-il d'une bouteille ? Est-elle en PET ? Contenait-elle une boisson ?

Si la réponse est oui pour les trois demandes, pas de doute, vous pouvez la placer dans la benne adéquate !

Que fait Collex-Bossy ?

La commune va renforcer la communication et l'information au sujet du recyclage en général et de celui du PET en particulier. Dans un premier temps, des autocollants rappelant clairement quels sont les emballages à ne pas jeter dans la benne de PET seront apposés aux éco-points communaux.

Pour toute question: PET Recycling Schweiz <https://www.petrecycling.ch/fr/collecter/que-collecter> ou par courriel à romandie@prs.ch ou dechets@collex-bossy.ch.*

Autorisations de construire APA

Genève passe au 100% numérique

Nouveau: Vous envisagez de demander une autorisation de construire par procédure accélérée (APA): une nouvelle prestation numérique vous permet de le faire par Internet et sans aucun papier.

QUATRE BONNES RAISONS DE DÉPOSER SA DEMANDE PAR INTERNET

- La plate-forme APA-Démat vous guide pas à pas. Vous avez moins de risques de déposer un dossier incomplet qui serait renvoyé.
- Plus besoin d'imprimer le dossier en 5 exemplaires: aucun document papier n'est demandé.
- Vous avez en permanence une visibilité complète sur l'avancement de votre dossier. Par exemple, vous avez accès aux préavis rendus par les services spécialisés. Plus besoin de vous déplacer au guichet pour les obtenir.
- Vous êtes immédiatement informé des demandes et des décisions de l'administration. Même l'autorisation de construire vous est transmise sous forme numérique (fichier PDF).

UNE PRESTATION NUMERIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Sur le site web de l'Etat de Genève ge.ch, tapez *Demander une APA numérique...* dans la recherche. Vous y trouverez le lien vers la plate-forme APA-Démat ainsi que toute l'information sur cette prestation.

Fêtes communales

Promotions scolaires

C'est sous un magnifique soleil que le village de Collex-Bossy a fêté les promotions de l'école.

Un magnifique cortège sur le thème des pays chauds a été mené par l'Harmonie de Genthod-Bellevue, suivie des administrateurs, du Petit Chevalier, des enseignants et de tous les élèves.

Après la partie officielle, les élèves nous ont fait profiter de leurs talents de chanteurs et nous avons partagé un moment émouvant lors des remerciements pour le départ en retraite de l'enseignante Franceline Ben Boubaker.

La soirée s'est déroulée à merveille. Les enfants étaient aux anges grâce à toutes les activités offertes par la commune et les associations.

Nous souhaitons une bonne continuation aux élèves qui quittent l'école de Collex-Bossy pour le cycle d'orientation et la bienvenue aux nouveaux qui vont intégrer l'école primaire!*

Valérie Mégroz, conseillère municipale



Fête nationale

C'est sous un soleil de plomb que la commune de Collex-Bossy a célébré la Fête Nationale le 31 juillet, pour la seconde année consécutive.

Les festivités ont débuté avec la prestation de la Fanfare de Ferney-Voltaire, fidèle depuis de nombreuses années et témoin des liens étroits qu'entretient Collex-Bossy avec les communes voisines.

Un apéritif officiel a ensuite été organisé à l'attention de la Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet et des membres des Exécutifs des communes voisines, venus en nombre.

Après un bon repas préparé comme chaque année avec dévouement par les sapeurs-pompiers, s'est tenue la partie officielle, rythmée par les intermèdes musicaux d'Olivier Emonet : quelques mots de bienvenue de Christiane Favre, administratrice, qui a accueilli la Conseillère d'Etat, suivis du discours de cette dernière (voir page 6), de la lecture du Pacte par Eva Verardi, la prière patriotique et de

l'hymne national repris en chœur par l'assemblée.

Comme chaque année également, le cortège était emmené par le Char du feu jusqu'au feu de joie. Là-bas, la Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex a distribué le Verre du feu aux personnes présentes au son de l'accordéon.

Enfin, le groupe Hits in the Box a fait chanter et danser l'assemblée et la Compagnie Lumen a proposé une féerie d'étincelles avec son spectacle de jongleurs de feu !

La Commune remercie tout particulièrement ses employés, la commission loisirs, les sapeurs-pompiers et la Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex : c'est grâce à leur engagement que cette fête est aussi belle.*



Fête nationale

Discours de Nathalie Fontanet

Le 31 juillet dernier, à l'occasion de la Fête nationale célébrée à Collex-Bossy, Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat fraîchement élue, a fait l'honneur de sa présence à la commune. Cette dernière a prononcé un discours riche de références et d'espoir. Après avoir parlé avec humour de Collex-Bossy, elle a rappelé aux communiens les défis du nouveau Conseil d'Etat et leurs objectifs pour la région, tant concernant la fiscalité des entreprises que la mobilité, grâce à la création d'un véritable réseau ferroviaire régional par le biais du Léman Express et ses corollaires.

L'allocution de Nathalie Fontanet est disponible dans son entier sur le site internet de la commune. En voici un florilège.

« [...] J'apprécie beaucoup l'atmosphère que vous avez su créer ici, vous, le personnel de la Mairie, les bénévoles, les enfants, les parents, les membres des sociétés locales... et pas seulement locales puisque la fanfare de Ferney-Voltaire nous a fait l'honneur et le plaisir d'un concert. Vous entretenez des liens de qualité. C'est une image réjouissante que vous donnez de la Suisse.

[...] J'ai le plaisir de revenir aujourd'hui pour prononcer mon premier discours de fête nationale en tant que membre du Conseil d'Etat. C'était aussi le cas il y a quatre ans de mon prédécesseur Serge Dal Busco. A croire que vous instaurez une nouvelle tradition pour les chefs des finances... Je me réjouis également de votre coutume d'organiser votre fête le 31 juillet. Cela permet de célébrer deux jours de suite la fête nationale.

Collex-Bossy traverse une période un peu particulière. Son maire et ses adjointes ne sont pas en fonction, pour des raisons de santé ou de déménagement. Cette situation, heureusement, n'a pas de conséquence sur le bon fonctionnement de votre commune au quotidien, compte tenu de la qualité et des compétences des administrateurs nommés par le Conseil d'Etat. Tous deux ont exercé la fonction de maire dans une autre région du canton, Christiane Favre à Perly-Certoux et Barthélémy Roch, à

Aire-la-Ville. [...]

Chers habitantes et habitants de Collex-Bossy, vous aurez remarqué que vos deux administrateurs ont un double mérite. D'une part, ils représentent les deux formations politiques principales de la commune. D'autre part ils assurent l'équilibre entre hommes et femmes, un équilibre dans lequel vous excellez. Votre Conseil municipal compte en effet une majorité féminine, ce qui n'est pas fréquent. [...] les femmes n'ont obtenu ce droit (de vote) qu'en 1971 au niveau suisse. A Genève, c'était en 1960, mais il a fallu attendre 1993 pour l'élection d'une première conseillère d'Etat en la personne de Martine Brunschwig Graf. [...]

[...] Sa riche histoire (de Collex-Bossy) le démontre. Elle est plus associée à la Savoie et à la France qu'à la Suisse et même qu'à Genève. Ainsi, à la fin du seizième siècle, Collex-Bossy a été attaquée par des Genevois qui ont pris d'assaut le château de la Bâtie. Une véritable Escalade avant l'heure, une Escalade à l'envers si l'on veut. Les Genevois n'étaient pas les victimes mais les auteurs de cette Escalade qu'ils ont ratée une première fois à cause d'échelles trop courtes, puis réussie le 12 janvier 1590.

Heureusement pour le seigneur local Gaspard de Crose, ces Genevois ne se sont pas éternisés après avoir pillé et détruit le château de la Bâtie. Collex et Bossy sont redevenus savoyards en 1594, puis français en 1601 avant de rejoindre la Suisse deux siècles plus tard, avec le nouveau canton de Genève. Depuis lors, Collex-Bossy vit en paix, comme tout notre pays. [...]

Mesdames et Messieurs, notre Conseil d'Etat détaillera ses intentions en automne, mais soyez déjà assurés que nous sommes animés par un état d'esprit commun. [...] Nous savons que la défense de l'intérêt général passe par la coopération, le travail et la bienveillance, autant de valeurs que l'on ressent fortement ici, ce soir, et que je vous remercie de cultiver si bien à l'échelle de votre belle commune.

Vive Collex-Bossy, Vive Genève, Vive la Suisse »*



Mobilité

Subventions TPG pour les jeunes



Une subvention de 50 F est accordée aux jeunes commençant le cycle d'orientation pour leur premier abonnement

annuel, sur présentation à la réception de la mairie de ce dernier et de la carte d'élève 2018/2019. La subvention est à venir chercher en mairie avant la fin de cette année.*

«20 km de Genève», le 7 octobre

Les 20 km de Genève by Genève Aéroport célèbrent la beauté de la ville de Genève et de sa campagne environnante à l'automne.

Après un départ donné depuis le Quai du Mont-Blanc, les coureurs découvriront la Genève internationale et notamment la Place des Nations avant d'entamer la partie en campagne qui serpentera entre vignes et champs et traversera les communes de Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Bellevue et Genthod.

Pour connaître le parcours exact et les horaires: <https://www.20kmgeneveaeroport.ch/races/20km>.



Pour permettre le passage des coureurs, la ligne de bus Z sera supprimée entre 9h et 11h le dimanche 7 octobre 2018.*

Sapeurs-pompiers

Inspection de la compagnie



Les jeudi 3 et samedi 5 mai, la compagnie des sapeurs-pompiers 24 était convoquée par l'inspecteur cantonal du feu en vue d'effectuer un contrôle complet de la structure qui la compose, des locaux, du matériel, de l'administratif ainsi que de sa capacité opérationnelle sur site.

Le capitaine est ravi de pouvoir annoncer que cette inspection a été réussie brillamment et qu'aucun défaut n'est à relever. Il remercie chaleureusement les membres de la compagnie et l'état-major pour leur implication totale tout au long de l'année. L'effectif de 26 étant complet au moment de l'appel le samedi 5 mai à 9h, nous ne pouvons que nous rendre compte de l'implication, du professionnalisme, de l'envie et de la bonne ambiance qui caractérisent si bien la compagnie de Collex-Bossy.

Le capitaine et la compagnie remercient Brigitte Carrillo pour sa présence tout au long de la partie pratique avec le commandant retraité Frédéric Probst. Les remerciements vont également à la famille Nicolas Baumgartner pour la mise à disposition du site du Golf de la Vieille-Bâtie ainsi que pour son excellent accueil.

Le capitaine profite de l'occasion pour rappeler que les portes de la compagnie sont toujours ouvertes et que c'est avec beaucoup de plaisir que la compagnie vous recevra pour une visite ou une postulation en vue d'étoffer son effectif.*

Eric Hubmann, capitaine



Culture

Art en campagne



Art en Campagne



Les communes de Collex-Bossy et Ornex ont organisé, comme les précédentes éditions, une exposition en plein air sur un chemin transfrontalier du 7 juillet au 2 septembre 2018. Cette septième édition avait pour titre « La Cinquième Saison ». Des artistes professionnels ou amateurs ont proposé diverses et originales interprétations de ce thème avec 30 œuvres

présentées tout au long du chemin pédestre de six km longeant la frontière. Ils ont suggéré multiples réflexions autour de cette cinquième saison dont voici quelques titres: « une saison qui régulerait ou déstabiliserait », « une nouvelle saison culturelle qui viendrait », « une saison pour jouer sa propre musique », « une saison pour évoquer ses sensations mystiques », ou encore « une saison où des gravats migrants s'accumuleraient le long de nos frontières ». Les élèves de Perly-Certoux ont imaginé une saison pour créer un « nouveau monde » et les élèves de Collex-Bossy ont proposé une « saison des Amours ».

Bravo à tous ces artistes pour leur créativité et commentaires qui ont permis aux visiteurs d'alimenter de nouvelles réflexions.

Le jury de cette septième édition a attribué, lors de la cérémonie de clôture, divers prix selon des critères de : «proximité et d'intégration, de prise de risque et d'audace et de qualité d'exécution ».

Le 1er prix des « Prix des communes » a été attribué à J-M. Aguilar (voir photographie).

Le 1er prix d' « Art en Campagne » va à Paul Jenni.

Le 1er prix, ex æquo, des écoles sera pour les écoles de Perly-Certoux et Collex-Bossy.

Le prix du comité, pour encourager les jeunes artistes, va à Richard Verdet.

Le prix du public quant à lui a été attribué à l'artiste Delia Perrois pour son œuvre « brainstorming » et pour les écoles, à l'école de Perly-Certoux.

De chaleureux remerciements vont au comité d'organisation pour ce temps fort de l'été car il y a investi beaucoup d'énergie.*

Madeleine Westeel, conseillère municipale

Théâtre au stade

Dimanche 10 juin en une belle fin de journée, nous avons accueilli le théâtre de Carouge grâce à sa formule « itinérante ». Sur le parking du stade de football, le camion de la troupe s'est installé et s'est transformé en théâtre ambulante avec d'un côté la scène et de l'autre les gradins.

Le metteur en scène, Jean Liermier, a offert, avec les quatre comédiens, Brigitte Rosset, Sabrina Martin, Mauro Bel-



lucci et Simon Labarrière, deux pièces burlesques; l'une de Georges Feydeau « Feu la Mère de Madame » et l'autre de Georges Courteline « Les Boulingrin ». Ces deux pièces bouffonnes et incisives ont suscité bien des éclats de rire dans le public.*

Les membres de la Commission culture et information

Soirée de soutien

Soirée népalaise



Le mercredi 6 juin 2018, le comité de l'association Singla Népal a organisé pour la première fois sur le rive droite, à la salle communale de Collex-Bossy, une soirée pour soutenir le village de Singla et des villages voisins.

Elle s'est déroulée en présence de 135 convives qui ont pu se régaler du repas traditionnel népalais qui se nomme Dal Bath. Un film sur

l'inauguration de l'école de Singla a été projeté et l'assemblée a profité des informations transmises sur les projets réalisés et futurs.

Au nom du comité de Singla et du peuple Népalais, je tiens à remercier sincèrement la commune de Collex, pour la mise à disposition des locaux, toutes les personnes présentes pour leur soutien et leur générosité ainsi que l'équipe des bénévoles.

En principe l'aventure devrait revoir le jour en 2019.*

Bernard Fracheboud

Sport

Les Special Olympics

Cette manifestation sportive, qui s'est tenue du 24 au 27 mai 2018, a permis de mettre en lumière des personnes qui restent souvent dans l'ombre. Trois sportifs, résidant au foyer du Puits, à Collex-Bossy, ont participé à ces jeux. Antonin Bardet et Serge Bachofner pour la discipline de l'équitation et Pawel Kowalski pour la natation. Après 4 jours d'épreuves, de vie communautaire, de déplacements, d'attente, de chaleur, de joie et de colère, nos trois athlètes ainsi que leurs coachs sportifs et tous les bénévoles sont revenus enchantés de cette partici-



pation. Grâce au courage des uns, à l'assiduité des autres et à l'esprit d'ouverture de tous, beaucoup de joies et d'émotions ont été vécues pendant ces compétitions.

Pawel au cours de l'épreuve de natation du 25m libre a obtenu une médaille d'or dans sa catégorie. Antonin et Serge ont aussi été applaudis pour leurs belles performances, résultat de leurs grands efforts.

Merci à la commune de Collex-Bossy d'avoir soutenu cette manifestation.*

Madeleine Westeel, conseillère municipale

Jeunesse

Jobs d'été

L'été pour les adolescents est souvent synonyme de voyages et de petits jobs pour financer une envie, s'équiper en gadgets, etc.

Depuis quelques années, la commune de Collex-Bossy propose aux jeunes de la commune, dès 18 ans, des jobs d'été pour aider les cantonniers et concierges dans leurs tâches estivales qui demandent des entretiens spécifiques tant dans les espaces publics que dans les bâtiments communaux.

C'est également l'occasion d'acquérir de l'expérience professionnelle et de gagner en autonomie.

Nous remercions l'équipe des jeunes des jobs d'été 2018 pour le travail exécuté... souvent par une chaleur étouffante!

Un merci particulier au personnel encadrant motivé qui a accompagné les jeunes tout au long de ces deux mois.*



Lauréats de fin d'étude Prix de la commune



Le prix de la commune a été remis aux meilleur-e-s élèves de dernière année domicilié-e-s sur la commune :

Laetitia Vigneron : maturité Collège Sismondi

Karina Manrique Diaz : maturité Collège Rousseau

Noémie Pralat : maturité Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne

Lucie Herrmann : maturité Ecole de culture générale Henry-Dunant.*

Extrait du travail de maturité - collège Sismondi

Laetitia Vigneron

Je m'appelle Laetitia Vigneron. Je suis née le 11 septembre 1999 et j'habite au chemin du Crest-d'El à Collex-Bossy. J'ai obtenu ma maturité gymnasiale en juin 2018 au Collège Sismondi à Genève et je vais étudier en faculté des Lettres à l'Université de Genève. Ce travail de maturité émane de ma passion pour les civilisations antiques. Au-delà des lectures et divers entretiens avec des spécialistes du monde scandinave, je me suis rendue au Danemark afin de m'imprégner sur place de la culture nordique.

Les Vikings: peuple barbare ou modèle de civilisation ?

(...) On peut dire que les Vikings pouvaient être considérés comme barbares principalement par leur caractère de pilliers, assassins d'ecclésiastiques et profanateurs de lieux sacrés. Cette image d'envahisseurs effrayants a aussi été renforcée par la différence de langue, rendant la communication et donc l'entente impossible. C'est également la différence de religion et de croyances qui explique, d'une part, que les Vikings étaient indifférents à piller des lieux sacrés pour d'autres civilisations et qui donne, d'autre part, naissance à leur réputation de barbares. Finalement, les rituels sanglants (...) pratiqués par ces hommes du Nord, n'ont fait que renforcer la terreur de leurs contemporains. (...) Ils peuvent donc être, sous cet angle, considérés comme barbares.

Pourtant, et c'est là qu'il faut nuancer l'affirmation que nous venons de faire, ils n'étaient pas plus violents que les autres peuples contemporains. (...) Mais alors pourquoi les Vikings barbares sont-ils restés gravés dans les

esprits comme un peuple sanguinaire? C'est tout simplement par leur caractère atypique d'hommes nordiques mystérieux et effrayants. La terreur du passé a fait place à une fascination enjouée dont de nombreuses fantaisies sont nées. (...) En effet, plusieurs aspects de leur civilisation ont vite fait de balayer l'image de monstre ou de héros sanguinaire précédemment évoquée. Ce furent, et nul ne peut dire le contraire, de fabuleux navigateurs et constructeurs de navires qui leur permirent de braver les océans et d'atteindre leurs buts. De plus, leur société était organisée, l'ordre hiérarchique était établi, mais n'empêchait pas un bondi d'avoir du respect pour son traell et même de l'affranchir facilement. Le konungr était élu et se devait de remplir les attentes du peuple, à défaut de quoi il se voyait pendu, ce qui montre que les Vikings étaient essentiellement des hommes libres et indépendants.

Les femmes également bénéficiaient de respect et d'une certaine liberté, notamment lors du départ de leur mari, à l'occasion duquel elles devenaient les gardiennes de la maison. Elles pouvaient également être de bonnes conseillères pour leur époux (...). Il se pourrait même que certaines aient été impliquées dans les batailles mais, si tel

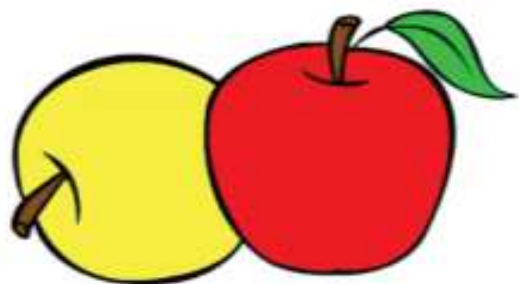
était le cas, ce furent des exceptions. (...)

Tous ces éléments convergent vers l'évidence que les Vikings ne furent en aucun cas un peuple primitif et grossier, mais au contraire, une véritable civilisation évoluée et élaborée.*

Collège Sismondi, travail de maturité 2017-2018

Rendez-vous

2e édition de la fête de la pomme



Le samedi 13 octobre, dès 10h, aura lieu sur l'esplanade du centre communal, la deuxième édition de la fête de la pomme à Collex-Bossy. La

Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex en association avec les producteurs locaux et avec le soutien de la commune, vous fera vivre une journée autour de la pomme.

Vous pourrez participer à diverses activités :

- Confection de tartes aux pommes
- Fabrication de jus de pomme en direct

- Marché de produits locaux
- Election du meilleur jus de pommes
- Jeux : Guillaume Tell, château gonflable, etc.

Vous pourrez aussi déguster :

- Boudins aux pommes (sur réservation)
- Chili de bison
- Crêpes

Pour toutes questions et réservation :
pommes.collex.bossy@gmail.com*

Dorothea Noll

Secrétaire de la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex

Rendez-vous d'automne

Agenda communal

Mois	Date	Événement
Septembre	23	1er tour de l'élection complémentaire d'un adjoint au maire
	23	Duo piano-saxophone, Chapelle, 17h
	26	Bibliobus
	29-30	Marionnettes les Croquettes, Chapelle
Octobre	3	Marionnettes les Croquettes, Chapelle
	7	20 km de Genève
	8	Conseil municipal
	13	Fête de la pomme
	14	Second tour de l'élection complémentaire d'un adjoint au maire
	14	Le Dragoleu (guitares), Chapelle, 17h
Novembre	22-27	Vacances scolaires
	24	Bibliobus
	5	Conseil municipal
	11	Quatuor Ernest, Chapelle, 17h
Décembre	13	Goûter des aînés
	21	Bibliobus
	25	Votations
	3	Conseil municipal
	7	Fête de l'Escalade, salle communale
	16	Les contes Campiche, Chapelle, 17h
	19	Bibliobus



**LA MONTAGNE AUX
TROIS COULEURS**
Marionnettes les Croquettes
dès 4 ans – www.lescroquettes.ch



Collex – La Chapelle - ch de la Fruitière 30
Réservations : 022 880 05 16 ou croquettes@bluewin.ch
billets en vente à l'entrée : frs 10.-

Samedi 29 septembre à 14h30
Dimanche 30 septembre à 11h et à 14h30
Mercredi 3 octobre à 14h30

Avec le soutien de la commune de Collex



Adresses et renseignements utiles

Premiers secours

- Urgences médicales, cardiomobile et ambulances, appeler le **N° 144**
- Empoisonnement, appeler le **N° 145**

Service du feu

- En cas d'incendie, appeler le **N° 118 (SIS)**

Accidents, urgences, sécurité

- Appeler le **N°117**
- Le poste de gendarmerie de Versoix **022 427 63 10**
- Centrale de Police **022 427 81 11**
- Poste de Police Blandonnet..... **022 427 62 10**

Médecins à domicile

- Genève-Médecins..... **022 754 54 54**
- Médecins Urgences..... **022 322 20 20**
- SOS Médecins..... **022 748 49 50**
- Centre d'action sociale et de santé
Ch. Versoix-la-Ville 5..... **022 420 48 00**

Mairie

- lundi, jeudi et vendredi : 8h00 - 11h00
- mardi de 14h00 - 19h00 **022 959 77 00**

Agence postale

- lundi de 16h à 19h
- mardi à vendredi de 8h à 11 et de 16h à 19h
- samedi de 9h à 12h **0848 888 888**

Ecole enfantine et primaire

- Directeur : Robert Dupertuis **022 950 84 21**

Jardin d'enfants

- **Le Petit Chevalier** **022 774 47 80**

Restaurant Scolaire

- Président : Caroline Simonin **022 774 04 61**

APE

- ape-collexbossy@gapp.ch

Collex-Bossyinfos est préparé conjointement par la Commission culture et information du Conseil municipal et la Mairie. Il paraît quatre fois par an, une fois par saison. La rédaction invite tous les Collésien-ne-s et Bossiotes à participer à la préparation des numéros du **Collex-Bossyinfos**. Envoyez vos articles à la mairie, route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy ou si possible sur support informatique à : info@collex-bossy.ch.

Pour des questions de place, veuillez toutefois à ce que vos articles ne dépassent pas une demi-page. Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. **Collex-Bossyinfos** est imprimé par la Mairie de Collex-Bossy en 750 exemplaires distribués à tous les habitants de Collex-Bossy et aux mairies des communes avoisinantes suisses et françaises. Il peut être consulté sur le site communal **www.collex-bossy.ch**

Remerciements pour les photos : Madeleine Westeel, Laurent Guiraud, ACG, Adrien Schulz, Mairie de Collex-Bossy

Conception et réalisation : Mairie de Collex-Bossy, Enrica D'Alfonso

Toutes les informations sur www.collex-bossy.ch

facebook

<https://www.facebook.com/Collex-Bossy>

Mairie de Collex-Bossy

Route de Collex 199 | 1239 Collex-Bossy | Tél.: 022 959 77 00 | courriel : info@collex-bossy.ch | **www.collex-bossy.ch**